

Québec, le 12 mars 2003

Monsieur André Harvey
Président
Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

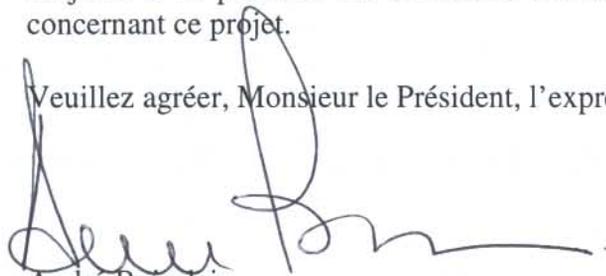
Monsieur le Président,

En ma qualité de ministre de l'Environnement et en vertu des pouvoirs que me confère le troisième alinéa de l'article 31.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2), je donne mandat au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement de tenir une audience publique concernant le projet de dragage d'entretien du chenal entre Hudson et Oka dans le lac des Deux Montagnes par le ministère des Transports du Québec et de me faire rapport de ses constatations ainsi que de l'analyse qu'il en aura faite.

Le mandat du Bureau débutera le 7 avril 2003.

Je joins à la présente les demandes d'audience publique qui m'ont été adressées concernant ce projet.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



André Boisclair

p.j.